

## Les non-stimulants et de modafinil chez l'adulte atteint du TDAH : examen

### Contexte

Le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) est un trouble neurocomportemental fréquent, qui se caractérise par un degré élevé d'inattention, de l'hyperactivité et de l'impulsivité. Il se manifeste au cours de l'enfance et persiste jusqu'à l'âge adulte, entraînant des difficultés de fonctionnement sur les plans scolaire, familial et social. La prévalence du TDAH dans la population générale se situe aux alentours de 3 à 4 %; aux États-Unis, quelque 4,4 % des adultes en sont atteints. Les stimulants tels que le méthylphénidate et les amphétamines sont utilisés en première intention et constituent un élément important de la pharmacothérapie du TDAH chez l'enfant et l'adulte. Toutefois, ces substances sont liées à un risque d'usage abusif et peuvent entraîner des effets secondaires.

### Technologie

L'atomoxétine, les antidépresseurs tricycliques, la clonidine et la venlafaxine sont des non-stimulants utilisés comme traitement de rechange dans le TDAH. Le modafinil, autre produit de remplacement possible, est un nouveau stimulant non traditionnel favorisant l'état de veille, considéré comme moins propice aux abus que les stimulants classiques.

### Problème

En raison de la nature toxicomanogène des stimulants tels que le méthylphénidate et les amphétamines, le risque d'usage abusif de ces substances est élevé. Un examen de l'efficacité clinique des traitements de rechange qui comportent un risque moins élevé d'abus – notamment les non-stimulants et le modafinil – permettra d'éclairer les prises de décision concernant leur emploi dans le traitement du TDAH chez l'adulte.

### Méthode

On a mené une recherche documentaire limitée dans les principales ressources, et examiné les titres et résumés des publications ainsi repérées. On a ensuite évalué les publications en version intégrale afin de procéder au choix définitif des articles selon des critères de sélection déterminés au préalable (population, intervention, comparateur, résultats et plan d'étude).

### Messages clés

#### Au sujet du traitement du TDAH chez l'adulte

- La venlafaxine peut atténuer les symptômes du TDAH, mais elle ne semble pas plus efficace qu'un placebo.
- Le modafinil ne s'est pas révélé sensiblement meilleur que la dextroamphétamine pour atténuer les symptômes du TDAH et n'offre pas toujours un rendement supérieur à celui du placebo.
- Aucune donnée probante sur l'efficacité clinique des antidépresseurs tricycliques et de la clonidine n'a été relevée.

### Résultats

On a relevé 99 références, dont 22 ont été jugées potentiellement pertinentes. Une autre étude a été tirée de la littérature grise. Sur les 23 rapports, 3 répondaient aux critères de sélection de l'examen, et concernaient 3 études comparatives et randomisées.

*AVERTISSEMENT : L'information présentée ici a pour but d'éclairer la prise de décisions des patients, des professionnels de la santé, des dirigeants de systèmes de santé, des décideurs et des responsables de politiques du secteur de la santé afin d'améliorer la qualité des services de santé. Cette information ne saurait tenir lieu du discernement ou du jugement du clinicien dans la prise en charge d'un patient en particulier, du jugement professionnel qui intervient dans la prise de décisions, ni de l'avis ou de l'opinion en bonne et due forme d'un médecin. Bien que l'ACMTS ait tout mis en oeuvre pour veiller à l'exactitude, à l'exhaustivité et à l'actualité du contenu, elle décline toute responsabilité à cet égard. Elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions, des blessures, des pertes, des dommages ou des préjudices découlant de l'usage ou du mésusage de l'information contenue ou sous-entendue dans le Rapport en bref.*

*L'ACMTS assume l'entière responsabilité de la forme et du contenu définitifs du présent rapport en bref. Les énoncés, conclusions et points de vue qui y paraissent ne représentent pas forcément l'opinion de Santé Canada ou d'un gouvernement provincial ou territorial. La production du présent Rapport en bref a été rendue possible grâce au soutien financier de Santé Canada.*